

Pourquoi exercer en centre de santé ?

Pour pratiquer son métier de soignant à 100% et s'appuyer sur un "staff administratif".

Pour bénéficier du droit du travail et être salarié.

Pour travailler au sein d'une équipe souvent pluridisciplinaire.

Pour s'impliquer dans un projet de santé correspondant aux besoins des patients.

Pour proposer aux patients une prise en charge coordonnée en lien avec les acteurs de leur santé.

Pour accéder à un plateau technique partagé.

Pour accéder à la formation professionnelle et au Développement Professionnel Continu.



Vous avez signé un CESP ?

Vous pouvez répondre à votre engagement en travaillant au sein d'un centre de santé situé en zone fragile.

Retrouvez les zones fragiles et les offres d'emplois des centres de santé sur le site internet de la PAPS Auvergne Rhône - Alpes



Pour mieux connaître les centres de santé de la Région Auvergne Rhône-Alpes

GRCS/Auvergne Rhône-Alpes
GROUPEMENT RÉGIONAL DES CENTRES DE SANTÉ

GRCS Auvergne Rhône-Alpes
c/ Centre de Santé MGEN
44, rue Feuillat 69424 LYON Cedex 03
centresdesante.grcs@gmail.com
Coordinatrice : 06 02 66 87 22
Chargée de mission : 06 35 19 41 47
centres-sante-auvergnerhonealpes.org



facebook.com/centressanterhonealpesauvergne

Ils nous soutiennent



GRCS/Auvergne Rhône-Alpes
GROUPEMENT RÉGIONAL DES CENTRES DE SANTÉ

Exercer en centre de santé



pour une **accessibilité** à la **santé pour tous**

212 centres de santé en région Auvergne Rhône-Alpes : une des régions les mieux dotées!

Les centres de santé : que sont-ils ?

Ce sont des structures d'exercice regroupé de premier recours permettant une prise en charge coordonnée de qualité. Les soins sont assurés par des professionnels salariés : médecine générale & spécialisée, radiologie, soins dentaires, soins infirmiers, kinésithérapie, orthophonie...

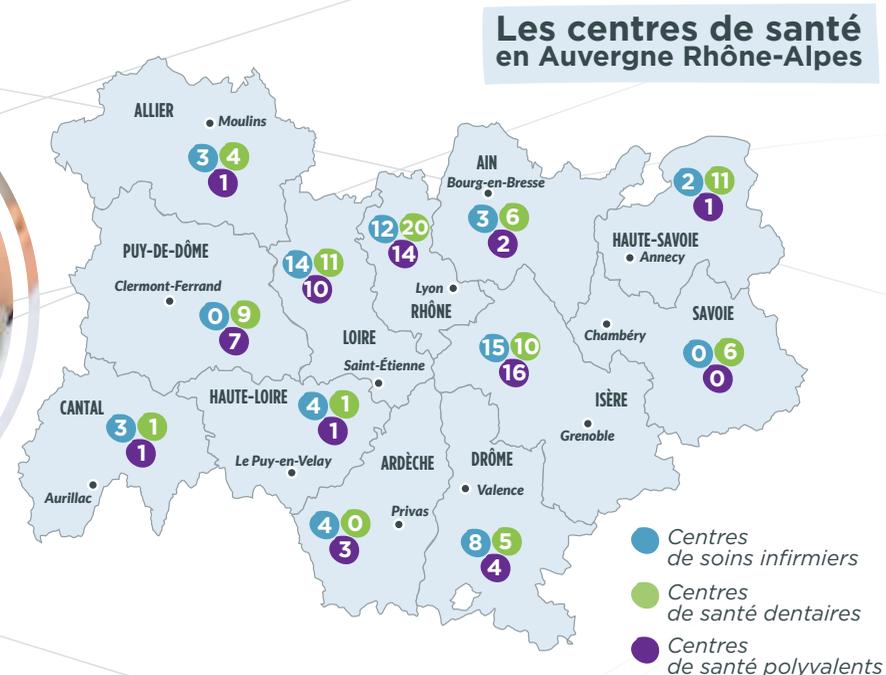
Appliquant les tarifs conventionnés de l'Assurance Maladie et pratiquant le tiers payant, ils contribuent à réduire les inégalités d'accès aux soins et à la santé. Implantés dans des zones de désertification médicale, ils veillent à répondre aux besoins des territoires.

Leur gestion est assurée par des organismes à but non lucratif (collectivités territoriales, associations, mutuelles, établissements de santé).

Etablissements sanitaires de proximité, les centres de santé élaborent un projet, mettent en place des actions d'éducation thérapeutique du patient, de prévention et de santé publique et reçoivent en stage les futurs professionnels.

Des structures reconnues

- 2000 ○ Inscrites dans le code de la Santé Publique
- 2009 ○ Reconnues au sein de l'offre de premier recours par la loi HPST
- 2010 ○ Identifiées comme une solution pour répondre à la problématique des déserts médicaux par le Pacte Territoire Santé



Les fondamentaux des centres de santé

- L'accessibilité à des soins de qualité pour tous
- L'accès au secteur 1 et la pratique du tiers payant
- Une implantation géographique étudiée
 - Une large amplitude des horaires d'ouverture
- d'ouverture
 - Une prise en charge de premier recours de proximité et coordonnée, en centre ou à domicile
- Des activités privilégiant une approche globale des problèmes de santé alliant le soin, la prévention et l'éducation pour la santé

+ de 2000 professionnels de santé salariés
+ de 840 000 patients pris en charge chaque année

Le Groupement Régional des Centres de Santé Auvergne Rhône-Alpes regroupe, depuis 2010, des fédérations et des gestionnaires de centres de santé polyvalents, médicaux, infirmiers et dentaires.

Les objectifs du GRCS Auvergne Rhône-Alpes

Défendre et promouvoir la place des centres de santé non lucratifs dans le système de santé régional.

Permettre aux gestionnaires de centres de santé et à leurs fédérations d'échanger et de partager leurs expériences.

Promouvoir les centres de santé auprès des étudiants et des jeunes professionnels de santé.